

# MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Le 6 avril 2010

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire à 19h.

## 1. Ouverture de la séance :

Le Maire suppléant Roland Lescault ouvre la séance à 19 h.

Sont présents : Les conseillers Jacques Blain, Louis Désy, Camille Fortier, Frédéric Landry et Jocelyn Poulin. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

Absence motivée : Jean Bellehumeur

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

**10-1905**

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Jacques Blain d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item 7 :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> mars 2010.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - Nomination d'un représentant dans le dossier « Vente pour taxes »*
  - Simultanéité des élections municipales et scolaires (résolution)*
  - Dépôt du Plan de travail 2010-2011 pour le pacte rural et les fiches de projet (résolution)*
  - Reddition des comptes/Ministère des Transports (résolution)*
  - Appui demande CPTAQ /Mario Tremblay (résolution)*
  - Expédition des braves randonneurs 2010 /services frontaliers (résolution)*
  - Membership/Conseil Sport Loisir de l'Estrie (résolution)*
  - Présentation des états financiers (Raymond Chabot Grant Thornton)*
  - Rapport de la concierge*
  - Divers*
  - Soumission pour l'achat de ponceaux (ajout & résolution)*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

10-1906

**3. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> mars 2010 :**

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Louis Désy d'adopter le procès-verbal, tel que remis. Adopté à l'unanimité.

**4. Adoption des revenus & dépenses :**

10-1907

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Camille Fortier d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2010 pour un total des dépenses de 42 483,91 \$ et un total des revenus de 129 742,38 \$.

**5. Rapport du Maire :**

M. Lescault explique qu'en l'absence du maire Jean Bellehumeur aucun rapport ne sera présenté cependant il tient à rappeler aux membres du Conseil et aux citoyens et citoyennes présents que le dossier sur l'assainissement des eaux usées est toujours en progrès, qu'une vérification par la firme « Services municipaux Marco Carrier inc. » a été entreprise le 1<sup>er</sup> avril dernier et que la population en sera informée dès que toutes les données seront disponibles.

**6. Rapport des comités *ad hoc* :**

*Infrastructures municipales :*

Jocelyn Poulin explique qu'il devra y avoir des réparations concernant l'escalier en métal, pour l'entrée au Centre communautaire, du côté de la Caisse populaire ainsi que l'entrée arrière des loyers. En ce qui concerne le revêtement (préart) pour l'escalier menant à la bibliothèque ainsi que l'entrée des loyers, une photo a été prise et M. Poulin doit rencontrer un représentant afin d'obtenir des prix à ce sujet. Pour ce qui est de la démolition du resto du terrain de jeux, M. Poulin devra débrancher les lumières et il s'informerait aussi auprès de M. Guy Landry pour obtenir des prix quant à cette démolition.

*Voirie :*

Monsieur Désy informe les membres du conseil que la réparation de la niveleuse devrait être terminée d'ici une à deux semaines et il est entendu entre les membres du Conseil que pour une urgence dans la réparation des chemins, on devra recourir au privé afin de rétablir la situation.

MM. Louis Désy et Camille Fortier devront s'informer afin d'obtenir au moins deux soumissions pour faire concasser le gravier de notre banc.

*Loisirs :*

M. Frédéric Landry mentionne qu'il a maintenant trois noms concernant le sondage sur le dernier bulletin pour les personnes intéressées à jouer à la balle molle.

*Pacte rural :*

M. Blain expose brièvement le plan de travail 2010-2011 qui sera présenté au Pacte rural accompagné des 4 projets pour lesquels une résolution doit être envoyée avant le 15 avril.

**7. Informations, correspondance & demandes diverses :**

*Nomination d'un représentant dans le dossier « Vente pour taxes » :*

10-1908

Il est proposé par Frédéric Landry, appuyé par Jocelyn Poulin et résolu à l'unanimité que les membres du Conseil mandatent le maire Jean Bellehumeur

à titre de représentant de la Municipalité dans le dossier des ventes pour taxes à la MRC du Haut-Saint-François.

10-1909

*Simultanéité des élections municipales et scolaires :*

Attendu que le Directeur général des élections du Québec rendait public, le 17 mars dernier, un avis sur la faisabilité d'élections scolaires et municipales simultanées dont aucun des cinq scénarios proposés ne traduisait une diminution des coûts ainsi que l'augmentation de la participation électorale, il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Jacques Blain et résolu à l'unanimité de :

- réitérer l'opposition du milieu municipal à la simultanéité d'élections scolaires et municipales;
- de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, de réunir d'urgence les représentants des municipalités et la Fédération des commissions scolaires du Québec afin de discuter des enjeux prioritaires en matière d'éducation avant même de procéder à des modifications législatives visant la simultanéité d'élections scolaires et municipales;
- de transmettre une copie de la présente résolution aux ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à Mme Johanne Gonthier, Députée de Mégantic-Compton, à la Fédération Québécoise des municipalités ainsi qu'à Mme Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

10-1910

*Dépôt du Plan de travail 2010-2011 pour le pacte rural et les fiches de projet*

Il est proposé par Frédéric Landry, appuyé par Jacques Blain et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville dépose, au fonds du Pacte rural 2007-2014, son plan de travail 2010-2011 accompagné des fiches des quatre (4) projets retenus, soit :

- Salle internet
- Site Web de la Municipalité de Chartierville
- Équipements d'exercice pour les aînés
- Terrain de pétanque et de croquet avec une aire de repos à proximité

10-1911

*Reddition des comptes/Ministère des Transports :*

**Considérant que** le ministère des Transports a confié l'entretien du réseau routier rural aux municipalités en avril 1993;

**Considérant qu'**un programme d'aide à l'entretien du réseau routier local avait été mis en place afin de supporter les municipalités devant exercer cette compétence;

**Considérant que** le ministère des Transports exige aux municipalités, dans sa reddition de comptes 2009, qu'un vérificateur externe atteste l'usage des compensations reçues;

**Considérant que** toutes les municipalités du Québec doivent comptabiliser leurs revenus et dépenses de la même façon tel qu'indiqué dans le « manuel de la présentation de l'information financière municipale »;

**Considérant que** les dépenses de transport sont réparties, selon ce manuel, de la manière suivante : voirie municipale, enlèvement de la neige et autres;

**Considérant que** le ministère des Transports demande aux municipalités de répartir les dépenses entre : Chaussées – système de drainage – système de sécurité – abords des routes;

**Considérant que** le système de comptabilité préconisé par les Affaires municipales n'est pas conçu de façon à répondre à ce besoin;

**Considérant que** les dépenses en voirie d'été sont inscrites sous « voirie municipale » tandis que les dépenses d'hiver sont inscrites sous « enlèvement de

la neige » et qu'il n'y a pas de répartitions entre l'entretien des routes prises en charge et l'entretien des rues municipales;

**Par ces motifs et sur la proposition** de Jocelyn Poulin, appuyé par Camille Fortier il est résolu unanimement que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante et qu'une demande soit adressée au ministère des Transports de revoir ses exigences concernant la reddition des comptes 2009 relative au programme d'aide à l'entretien du réseau local afin de simplifier celles-ci.

10-1912

*Appui demande CPTAQ /Mario Tremblay :*

**ATTENDU QUE** monsieur Mario Tremblay est propriétaire du lot 20-p rang 3;

**ATTENDU QUE** ce dernier désire agrandir le chalet présent sur sa propriété par l'ajout d'un second étage et requiert donc un permis de construction afin de réaliser son projet;

**ATTENDU QUE** le lot 20-p est situé dans la zone RU-4 et à l'intérieur de la zone agricole permanente;

**ATTENDU QUE** la demande d'autorisation de Monsieur Tremblay vise à confirmer une utilisation autre qu'agricole (le chalet déjà existant) sans restriction de grandeur pour celui-ci, utilisation qui se limiterait à une superficie de terrain de 5000 mètres carrés maximum en accord avec les dispositions de la Loi;

À CES CAUSES, sur la proposition de Jocelyn Poulin, appuyé par Louis Désy et résolu à l'unanimité qu'il soit signalé à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que la Municipalité de Chartierville appuie la demande d'autorisation de monsieur Mario Tremblay.

10-1913

*Expédition des braves randonneurs 2010 /services frontaliers :*

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Camille Fortier et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme monsieur Frédéric Landry comme responsable du comité des loisirs. Adopté à l'unanimité.

10-1914

*Membership – Conseil Sport Loisir de l'Estrie :*

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Jacques Blain et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville renouvelle son adhésion pour l'année 2010-2011 au coût de 65 \$ et mandate Frédéric Landry et Louis Lachance à titre de représentants pour participer aux activités corporatives du CSLE et y exercer notre droit de parole et de vote.

10-1915

*Présentation des états financiers (Raymond Chabot Grant Thornton) :*

La secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que Mme Sylvie Camiré de la Firme Raymond Chabot Grant Thornton viendra présenter les états financiers finaux pour 2009 lors de notre prochain comité de travail le 26 avril 2010, à compter de 18 h 30. À la demande de la secrétaire-trésorière, il est alors proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Camille Fortier et résolu à l'unanimité que ces états financiers soient présentés à la prochaine réunion régulière du conseil le lundi 3 mai prochain et qu'au moins cinq jours avant cette séance un avis public soit affiché.

*Rapport de la concierge :*

La secrétaire-trésorière présente le rapport de la concierge, Mme Louise St-Laurent, qui veut rappeler qu'une fenêtre du Centre communautaire (côté rue du Couvent) dans le bas est cassée et qu'elle ne peut l'enlever; un arbre est tombé sur une table de pique-nique au camping et il y a aussi le garde-fou à vérifier pour le loyer de Mme Claudine St-Laurent. M. Camille Fortier ira voir pour l'arbre au camping et M. Jocelyn Poulin doit vérifier la fenêtre et le garde-fou.

*Divers :*

La secrétaire-trésorière fait un bref compte-rendu de la correspondance reçue par courrier ou courriel :

- Concernant la publication du projet de Règlement modifiant le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles, ce règlement n'entrera donc pas en vigueur le 1<sup>er</sup> avril prochain. Il semble que ce soit le 1<sup>er</sup> juillet prochain. À suivre.
- La Sureté du Québec nous a fait parvenir une ébauche de la vignette qui permettrait à la population d'identifier beaucoup plus facilement les pompiers volontaires. Les commandes ne se font qu'à partir d'un minimum de 400 unités. Les membres du Conseil ne désirent pas participer à cette phase de financement.
- M. Christopher Harriman, pompier volontaire, nous a envoyé un courriel en nous spécifiant qu'il ne pourra suivre les cours de pompier I dû à son horaire de travail; nous avons avisé, Mme Chantal Bourbeau, de l'École 24 juin qui, elle, doit aviser l'École nationale des pompiers afin que nous ne soyons pas chargés pour cette formation;
- Les droits aux exploitants de carrières et sablières pour l'exercice financier de 2010 seront de 0,51 \$ par tonne métrique; une lettre sera envoyée à ceux-ci afin de les aviser;
- Sur le dossier du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), la rencontre du 7 avril prochain a été reportée au 12 mai 2010 à 18 h 30; ce courriel sera transféré au maire;
- Le vendredi 7 mai prochain aura lieu au Best Western Hôtel Universel à Drummondville l'assemblée générale annuelle des membres-sociétaires de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ);
- L'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs nous envoie une invitation pour un Souper Silence le 8 mai 2010 au coût de 35 \$.
- Une invitation est lancée sur la présentation du nouveau site Internet de « Tourisme Cantons-de-l'Est » le mardi 20 avril 2010 de 10 h à 11 h 30 au Delta Sherbrooke;
- Un courriel nous a été envoyé concernant le patrimoine religieux de notre municipalité. Ce document est disponible pour consultation.

**Soumission pour l'achat de ponceaux :**

**10-1916**

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Camille Fortier et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville fasse l'achat de 7 ponceaux à la Coop La Patrie, tels que décrits sur la soumission reçue le 6 avril 2010, au coût de 5 813,45 incluant les taxes.

**8. Période de questions.**

Quelques citoyens s'informent du dossier sur l'assainissement des eaux usées.

**9. Affaires nouvelles :**

**10. Levée de l'assemblée :**

**10-1917**

L'assemblée est levée à 20h05 par Camille Fortier sous la résolution 10-1917.

Roland Lescault, Maire suppléant

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière

